

VIVRE À RIBÉRAC

LE MAG' DE
LA VILLE

N° 13
HIVER
2026

Ville de Ribérac



AMÉNAGER

ZOOM AMÉNAGEMENT IMAGINER LA VILLE

CADRE DE VIE

Labels Villes et Villages
Fleuris et API Cité

SPORT

Label Ville Active
et Sportive

ÉCONOMIE

Présentation
de commerces

ÉLECTIONS

Mode d'emploi

villederiberac.fr



Les rendez-vous du 1^{er} trimestre 2026

Retrouvez toutes les activités :



[de la
médiathèque](#)

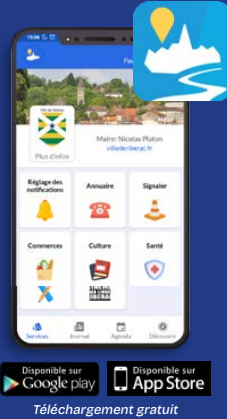


[du cinéma
Max Linder](#)



[du centre
culturel](#)

Suivez les
manifestations
de Ribérac sur
IntraMuros !



Disponible sur
Google play Disponible sur
App Store
Téléchargement gratuit

JANVIER

Tout le mois

Expo. Venise Félinissime : les chats à Venise de Monique et Jean-François Zanette

3 janvier - 20h45

Loto pétanque

6 janvier - 15h

Ciné-séniors - projection d'un film coup de cœur des projectionnistes du Max Linder

10 janvier - 11h

Vœux de la CCPR

11 janvier

Journée Aznavour
16h : spectacle/concert
18h : projection du film « Monsieur Aznavour »

16 janvier

After work avec Kevin Castagna auteur-compositeur-interprète

16 janvier

Nuit de la lecture
18h30 : vernissage expo Venise Félinissime
20h : spectacle "La vache tachetée" de Mirbeau - Compagnie Gaf'Alu

17 janvier - 11h

Vœux aux administrés Ville de Ribérac

21 janvier - 12h

Repas des aîné(e)s

21 au 27 janvier

Festival cinéma Télérama et avant-première/rencontre

25 janvier - 16h

Projection du film « A pied d'œuvre »

23 janvier - 18h

Apéritif littéraire « Mitterrand et l'Aquitaine » avec Bernard Lachaise - pour les 30 ans de la mort de l'ancien Président de la République

27 janvier au 13 février

Exposition « Périgord, terre de troubadours »

27 janvier - 14h30

Café des séniors avec Cassiopea

28 janvier - 15h

Don du sang

29 janv. au 30 avril

Rétrospective Jean-Pierre Mocky

30 janvier - 20h30

Loto de l'École Notre-Dame

FÉVRIER

3 février - 15h

Ciné-séniors - projection d'un film coup de cœur des projectionnistes du Max Linder

3 au 7 février

Hommage à Jean Roux : exposition, atelier, conférences, musique, cinéma occitan, lectures...

6 février - 18h - After work musiques occitanes avec l'atelier trad du conservatoire

7 février - 16h - conférence "Les Troubadours périgourdiens" par Gérard Gonfroy, en partenariat avec la librairie "L'arbre à Palabres"

18h - Pose de plaque « médiathèque municipale Jean Roux »

6 février - 20h45

Loto du CAR Handball

7 février - journée

Vide-greniers du CAR tennis

7 mars - 19h

Soirée campagnarde Collectif des Professionnels de Ribérac

8 février - 15h

Représentation théâtrale par l'atelier Théâtre

9 au 13 février

Faites vos vacances CCPR

9 février - 20 h

Faites vos vacances : ciné-discussion autour du harcèlement avec le film « Jeune Juliette »

10 février - 15h30

Faites vos vacances : projection du film : « Buffalo Kids »

12 février - 15h

Faites vos vacances : projection du documentaire « Le chant des forêts »

15 février - 14h30

Thé dansant - Comité de Faye - Église de Faye

17 février au 3 mars

Exposition « Femmes de Dordogne, retour aux sources »

18 février - 15h

Ciné goûter : film, animation, goûter

24 février - 14h30

Café des séniors avec Cassiopea

25 au 27 février

Ateliers Lézarts à l'école CCPR

28 février

Carnaval - Comité d'animations Festi culturel

MARS

3 mars - 15h

Ciné-sénior - projection d'un film coup de cœur des projectionnistes du Max Linder

5 au 20 mars

Exposition « le musée de Germaine »

A partir du **15 mars, tous les 3^{èmes} dimanches du mois** (sauf août)

Vide-greniers du Comité d'Animations Festi culturel Place Débonnière

20 mars

After work « Réparer »

24 mars - 14h30

Café des séniors avec Cassiopea

26 mars - 18h

Apéritif littéraire avec Monique Brut à l'occasion de la sortie de son nouveau livre sur la Résistance "Réveillons nos mémoires !" (sous réserve)

30 et 31 mars

Spectacles Lézarts à l'école - CCPR

Espace André Malraux Centre culturel
Autres lieux 13 Pl. de Gaulle
Cinéma Médiathèque

édito

Une nouvelle année commence...

En ce début d'année 2026, je souhaite adresser à chacune et chacun d'entre vous des vœux sincères de santé, de tranquillité et d'espérance partagée pour les mois à venir.

Plus que jamais, la vie de notre commune repose sur l'attention portée aux besoins du quotidien, sur la continuité des services publics et sur la capacité collective à accompagner les évolutions de Ribérac avec mesure et constance. C'est dans cet esprit que ce magazine municipal, dernier de ce mandat, vous informe des actions menées et des projets en cours.

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont ainsi voté l'accompagnement de l'installation d'une jeune femme chirurgien-dentiste sur la commune. Cette décision, attendue par de nombreux habitants, vient renforcer l'offre médicale de proximité et participe à l'attractivité et à la qualité de vie à Ribérac.

Le chantier du gymnase poursuit également son avancée. Les travaux se déroulent conformément au planning établi et permettront prochainement de proposer un équipement rénové, adapté aux pratiques sportives, scolaires et associatives.

Par ailleurs, les suites de la tempête de grêle de 2022 continuent d'être traitées avec attention. Concernant la toiture de l'église paroissiale, les propositions issues de l'appel d'offres sont désormais parvenues à la commune, marquant une étape importante vers la réfection de ce bâtiment emblématique du patrimoine ribéracois.

La commune s'est également vu attribuer une troisième fleur, venant reconnaître la qualité de sa gestion environnementale et les avancées engagées en matière d'aménagement, de préservation des espaces et de développement durable.



Cette distinction souligne un travail conduit dans la durée, en cohérence avec les enjeux actuels, notamment ceux liés au réchauffement climatique.

Au fil des pages de ce numéro, vous découvrirez l'état d'avancement des dossiers, ainsi que les initiatives locales qui font vivre notre commune au quotidien.

Que cette nouvelle année soit pour chacune et chacun une année de liens renforcés, de confiance renouvelée et de projets partagés au service de Ribérac.

*Bonne année à toutes et à tous !
Fidèlement,*

Nicolas PLATON
Maire de Ribérac

sommaire

4-6 EN IMAGES

7 LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

10 LABEL API CITÉ 3 abeilles

12 LABEL VILLE ACTIVE ET SPORTIVE

13 DOSSIER Le centre-ville de demain

16 ÉCONOMIE Ça bouge à Ribérac

17 ÉLECTIONS Mode d'emploi

19 EXPRESSION LIBRE

13

HÔTEL DE VILLE

7 rue des Mobiles de Coulmiers

24600 RIBÉRAC

05 53 92 41 51

villederiberac.fr

mairie@mairie-riberac.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le samedi de 10h à 12h



Votre maire vous reçoit
sur rendez-vous

n.platon@mairie-riberac.fr

mairie@mairie-riberac.fr

05 53 92 41 51

Direction de la publication Nicolas Platon, Maire de Ribérac.

Coordination & rédaction Nathalie Jonac, Ville de Ribérac.

Crédits photos : jcomp-Freepik, CAUE, Freepik, rawpixel.com,

Club pêche mouche ribéracois, Art et passions, CAR Judo,

Asso. Le Réveil de St-Martial de Ribérac.

Conception graphique Hélène Chaudet.

Impression Nouvelle Imprimerie Moderne, Périgueux.

Périodicité Trimestrielle.

Tirage déclaré 2500 exemplaires.

Tous droits réservés. ISSN 3038-3528.



octobre

"Murmures et bercement"

Un projet artistique et humain entre danse et soin

3/10 - Murmures et bercements : restitution performance cinématographique de personnes âgées en grande vulnérabilité et de professionnels autour du geste du bercement et des berceuses, revisités comme source d'inspiration chorégraphique. Un projet alliant danse et soin, mené par le centre hospitalier de Ribérac et la Cie de danse Kamamuta. Des déambulations sur le marché de Ribérac et à l'espace A. Malraux ont aussi été proposées.



08/10 - 3^{ème} édition de la transhumance en Ribéracois : un beau succès ! Le public était nombreux à suivre le troupeau de l'agro-verger de Ribérac à Villeteureix pour ce moment convivial, festif et porteur de sens : habitants, éleveurs, partenaires et bénévoles. Cet évènement, organisé par la CCPR, met en lumière la richesse du territoire ribéracois, le lien entre l'homme et la nature et l'engagement collectif pour la transition écologique.



08/10 - Accueil d'une classe de seconde professionnelle Gestion-Administration de la cité scolaire Arnaut Daniel. Les échanges ont permis aux élèves de mieux comprendre le fonctionnement de la collectivité, le rôle et les missions d'un maire ainsi que l'engagement municipal au service des habitants. Un moment d'apprentissage concret et citoyen, qui illustre parfaitement le lien entre éducation et vie locale.



10/10 - Colette Langlade, Élu du territoire Périgord vert du Conseil régional et Nicolas Platon, Conseiller régional et Maire ont eu le plaisir d'accueillir des commerçants installés et des porteurs de projets commerciaux pour leur présenter les dispositifs d'aides mis en place par la Région Nouvelle-Aquitaine.



10/10 - Vernissage exposition « les ombres claires » de Vincent Gouriou, organisée par la CCPR et l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord suite à une résidence sur le territoire auprès des aides à domicile (CIAS). Du 11 au 30 oct. - Centre culturel.

12/10
8^{ème} édition :
vide greniers
du Comité
de jumelage
Ribérac-Rietberg.
Parc des
Beauvières
et place Pradeau



15/10 - La Ville de Ribérac est fière d'avoir reçu le label « Territoire bio engagé - niveau 2 » pour l'engagement de sa restauration scolaire en faveur d'une alimentation plus saine, locale et respectueuse de l'environnement. Le maire a rappelé la qualité des prestations et également la poursuite d'une politique tarifaire adaptée aux familles de Ribérac depuis 2021. Ce label décerné par Interbio Nouvelle-Aquitaine avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, récompense les collectivités qui intègrent une part importante de produits bio dans la restauration collective.



18 et 19/10 - L'espace A. Malraux a fait le plein les deux jours du week-end au Salon du jeu, organisé par le Comité d'animations Festi culturel. Petits et grands ont pu découvrir une large palette de jeux.



25 et 26/10 - L'association « Art et passions » a présenté de nombreuses œuvres remarquables réalisées par ses membres. L'exposition de porcelaines s'est tenue durant tout le week-end.

14/10 - Journée « Dis, tu m'aides ? » La Mutualité Sociale Agricole (MSA), en partenariat avec la Carsat Aquitaine, l'Agirc-Arrco, la Mairie de Ribérac et la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois, a organisé une journée pour les aidants et pour les curieux, placée sous le thème des aidants familiaux. Elle visait à mettre en lumière le rôle essentiel des aidants familiaux et à offrir un espace de rencontre, d'information et de convivialité.

novembre



03/11 - Le Club pêche mouche ribéracois a organisé, à l'espace A. Malraux une rencontre de passionnés et débutants autour des techniques de pêche dont le lancer de mouche.

RIBERAC



07/11 - Vernissage de l'exposition « Couleurs et Terre » réalisée par l'association de Grand Brassac. Du 04 au 19/11 - Centre Culturel.



11/11 - Après les hommages rendus au carré militaire du cimetière, aux monuments aux morts du stade de rugby et de la cité scolaire Arnaut Daniel, c'est sous un soleil d'automne que de nombreux Ribéracois se sont rassemblés devant le monument aux morts pour honorer la mémoire des soldats tombés pour la France. « Chaque nom gravé sur notre monument est un visage, une vie, un espoir fauché. Se souvenir, c'est aussi défendre la paix, la solidarité et la liberté, jour après jour » N. Platon



15 et 16/11 - L'association Solidarité ribéracoise a organisé sa grande braderie traditionnelle à la mi-novembre. Un événement placé sous le signe d'actions solidaires qui permet à l'association de mener des projets tout au long de l'année.



17/11 - Échanges européens : la Ville de Ribérac a eu le plaisir d'accueillir deux délégations d'élèves espagnoles et portugaises dans le cadre du programme Erasmus+, aux côtés de l'équipe dynamique d'enseignants du lycée A. Daniel.



22 et 23/11 - Lors du salon des antiquaires, de nombreux objets ont été proposés à la curiosité des promeneurs du week-end. Espace A. Malraux.



24 > 30/11 - Le Collectif Cré Art 24 a proposé un univers artistique riche, sensible et audacieux avec l'exposition de 160 œuvres de 31 artistes à l'espace A. Malraux. Des ateliers avec les jeunes enfants des écoles de la commune ont aussi été organisés par les artistes pour les initier aux arts. Vernissage : 28 nov.



25/11 - La plantation des arbres par les élèves de CM2 de l'école Jules Ferry et de l'école Notre-Dame a eu lieu traditionnellement à la Sainte-Catherine. Depuis 2020, plus de 300 arbres ont été mis en terre, chacun étiqueté du prénom de l'enfant qui l'a planté. Cette année, ce sont des truffiers qui ont été choisis pour leur implantation sur les coteaux de Ribérac, à l'agro-verger. Les enfants ont été guidés par le Groupement des trufficulteurs du Périgord, leurs enseignants et les agents municipaux, en présence d'Élus de la Ville.



25/11 - Restitution par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de l'étude stratégique réalisée pour le centre-ville et de 2 propositions d'aménagement. (Voir article P. 13).



25/11 > 31/12 - Exposition des artisans d'art - 13 place de Gaulle.



25/11 > 20/12
Exposition « Autour de Van Gogh »
Médiathèque de Ribérac.



29/11 - Une cérémonie d'accueil a été organisée par la municipalité pour les nouveaux arrivants de la commune. À cette occasion, 80 participants ont reçu une pochette de bienvenue.

décembre



03/12 - 1 872 € remis par les adjointes C. Laurent et C. Esculier de la Ville à C. Galvagnon de la Ligue contre le cancer dans le cadre d'Octobre rose à Ribérac, en présence d'Élus. Les associations « Les gros en VTT », Fit'Oxygen, le CAR Judo, la Gym Volontaire Ribéracoise, l'école Notre-Dame, la médiathèque et ses bénévoles ont été très impliqués sur cette action. Merci à toutes ces personnes investies !



04/12 - Dernier conseil municipal de l'année.



05/12 - Soirée festive à la médiathèque et au centre culturel : vernissages de l'exposition "Maboules de Van Gogh" en présence de l'auteur Bruno Vouters et d'un des 14 dessinateurs Jean-Louis Savignac (exposition du 25/11 au 20/12) et celle des artisans d'art du Ribéracois qui ont présenté leurs réalisations du 25/11 au 31/12. Un apéritif dinatoire a été offert aux participants.



5 et 6/12 - Le week-end a été très animé à Ribérac pour la cause du Téléthon avec au programme 2 concerts dans des registres très différents : techno-magnon et la société musicale. Un trail urbain, à l'initiative de l'amicale des Sapeurs-Pompiers a regroupé de nombreux participants. 3 313 € ont pu être récoltés.



8/12 - Signature de la convention Ville de Ribérac et du docteur Anna Karimova, Chirurgien-dentiste pour l'aide à l'installation de professionnels de santé. (voir p. 16)



10/12 - Une visite de chantier du futur complexe sportif de Ribérac s'est tenue en présence des élus des commissions travaux et sport, ainsi que des responsables associatifs locaux, de la proviseure de la cité scolaire Arnaut Daniel et de professeurs d'éducation physique et sportive.



19 > 23/12 - L'association Le Réveil de Saint-Martial-de-Ribérac a organisé des sonnailles pendant les fêtes. L'occasion pour 130 personnes de sonner la cloche « Marie-Thérèse » le soir à 20h. Le final a eu lieu le 23 décembre avec la présence de près de 50 personnes réunis autour d'un apéritif dinatoire.



20/12 - Le comité d'animations de Faye a proposé aux Ribéracois une veillée de Noël à l'église de Faye. Une soirée chants et contes de Noël et des traditionnelles sonnailles. Un moment convivial qui a été suivi d'une dégustation de vin et chocolats chauds.



20 et 21/12 - Marché de Noël Collectif des Commerçants de Ribérac

23/12 - Un marché alimentaire exceptionnel a été proposé aux Ribéracois par les commerçants sur la place Léonardon pour leurs achats de denrées de fin d'année.



26/12 - Une tradition perpétuée à Ribérac qui attire un public nombreux : la dégustation d'omelette géante aux truffes !



Aide aux devoirs

Depuis 4 années, la municipalité propose une aide aux devoirs aux élèves de l'école Jules Ferry. Au 1^{er} trimestre 2025, 34 enfants de section élémentaire et moyenne section ont pu profiter de ce soutien grâce à l'implication de bénévoles permanents et de bénévoles occasionnels.



LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS 3 FLEURS



Le label « Villes et Villages Fleuris » a été créé en 1959 afin d'encourager le fleurissement, l'aménagement paysager et la qualité des espaces verts des communes. Depuis 2001, il est piloté par le Conseil national des villes et villages fleuris (CNVVF) et est ouvert à l'ensemble des communes françaises.

À la fin des années 1950, le prêtre du village de Diebolsheim, l'abbé Wendling, contribue au déminage de la commune et entreprend de remplacer chaque mine par une fleur afin de redonner sa beauté à ce bourg dévasté par les combats. D'autres communes du Nord et de l'Est de la France s'en inspirent. En 1959, le ministre des transports, des travaux publics et du tourisme, Robert Buron, crée le concours.

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

Depuis sa création, le label Villes et Villages Fleuris s'est progressivement orienté vers une **approche globale** de la qualité de vie. En 2024, près de 4 700 communes en France sont labellisées, dont 287 avec la distinction « 4 Fleurs ».

Le label prend désormais en compte divers éléments tels que la végétalisation des espaces publics, la préservation des ressources naturelles, l'attention portée à la biodiversité ou encore l'adaptation des aménagements aux évolutions climatiques. Il peut également intégrer des certifications environnementales reconnues (gestion écologique, utilisation de matériaux certifiés, alternatives aux produits phytosanitaires, etc.).

L'évolution du règlement conduit à une prise en considération accrue

des pratiques environnementales et de la gestion durable du patrimoine végétal, notamment l'utilisation d'espèces locales ou la place accordée aux plantes vivaces.

UNE DÉMARCHÉ D'ACCOMPAGNEMENT

Le label s'appuie sur un réseau national d'environ 2 000 experts territoriaux aux profils variés (techniciens, professionnels du paysage, acteurs du tourisme, urbanistes, etc.). Leur intervention permet d'évaluer les communes selon une méthodologie homogène et de fournir des recommandations adaptées aux réalités locales.



CANDIDATURE :

La commune, labellisée « 2 Fleurs », a engagé une démarche de candidature pour l'obtention de la 3^{ème} fleur. Voici les étapes :

- DÉBUT 2025** : inscription auprès du Conseil départemental de la Dordogne
- AVRIL 2025** : dépôt du dossier de candidature
- 3 SEPT. 2025** : visite du jury
- 24 FÉV. 2026** : remise du prix

CADRE D'ÉVALUATION

La commune a été évaluée à partir d'une grille nationale élaborée par le CNVVF. Elle comprend 68 critères organisés autour de 7 thématiques :

- 1 Visite du jury** : pertinence de la visite au regard des critères analysés
- 2 Mise en œuvre du projet municipal** : motivation de la commune pour l'obtention du label et sa stratégie globale de valorisation paysagère
- 3 Animation et promotion de la démarche** : actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès des habitants, des visiteurs et des acteurs concernés
- 4 Patrimoine végétal** : présentation du patrimoine végétal et des aménagements paysagers présents sur le territoire communal
- 5 Gestion environnementale** : modes de gestion et actions mises en place pour préserver ce patrimoine tout en respectant la biodiversité et les ressources naturelles
- 6 Qualité de l'espace public** : actions mises en œuvre pour favoriser la qualité de l'espace public (voirie, propreté, mobilier, patrimoine bâti, façades, enseignes, etc.)
- 7 Analyse par espace** : cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune.

Le dernier règlement comprend des critères explicites à ce sujet et les candidats peuvent se prévaloir d'éventuelles écocertifications (utilisation de bois FSC, certification d'une gestion écologique des espaces verts, utilisation de produits biologiques et d'alternatives aux pesticides, etc.). Le label accompagne ainsi le retour d'espèces plus autochtones et naturelles dans les parterres et espaces verts, et la plantation de vivaces de préférence à des fleurs annuelles.

C'EST DE PLUS EN PLUS, LA PROGRESSION DE LA NATURE QUI EST APPRÉCÉE.

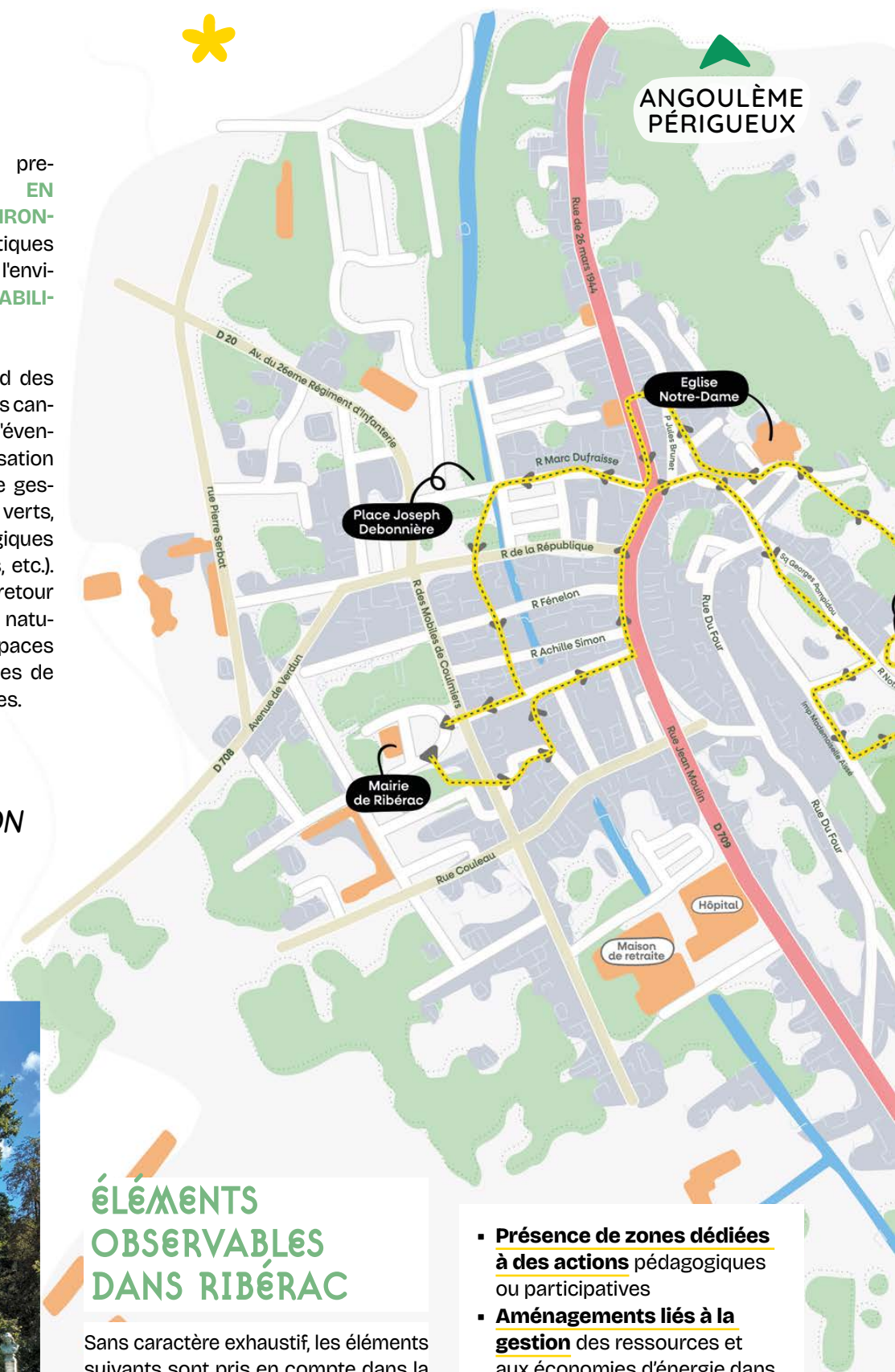


ÉLÉMENTS OBSERVABLES DANS RIBÉRAC

- **Présence de sites patrimoniaux** tels que la collégiale et les lavoirs
- **Aménagements paysagers** et plantations réalisées dans l'espace public
- **Installation d'équipements favorisant la biodiversité** (ruches, niochirs, plantations diversifiées)

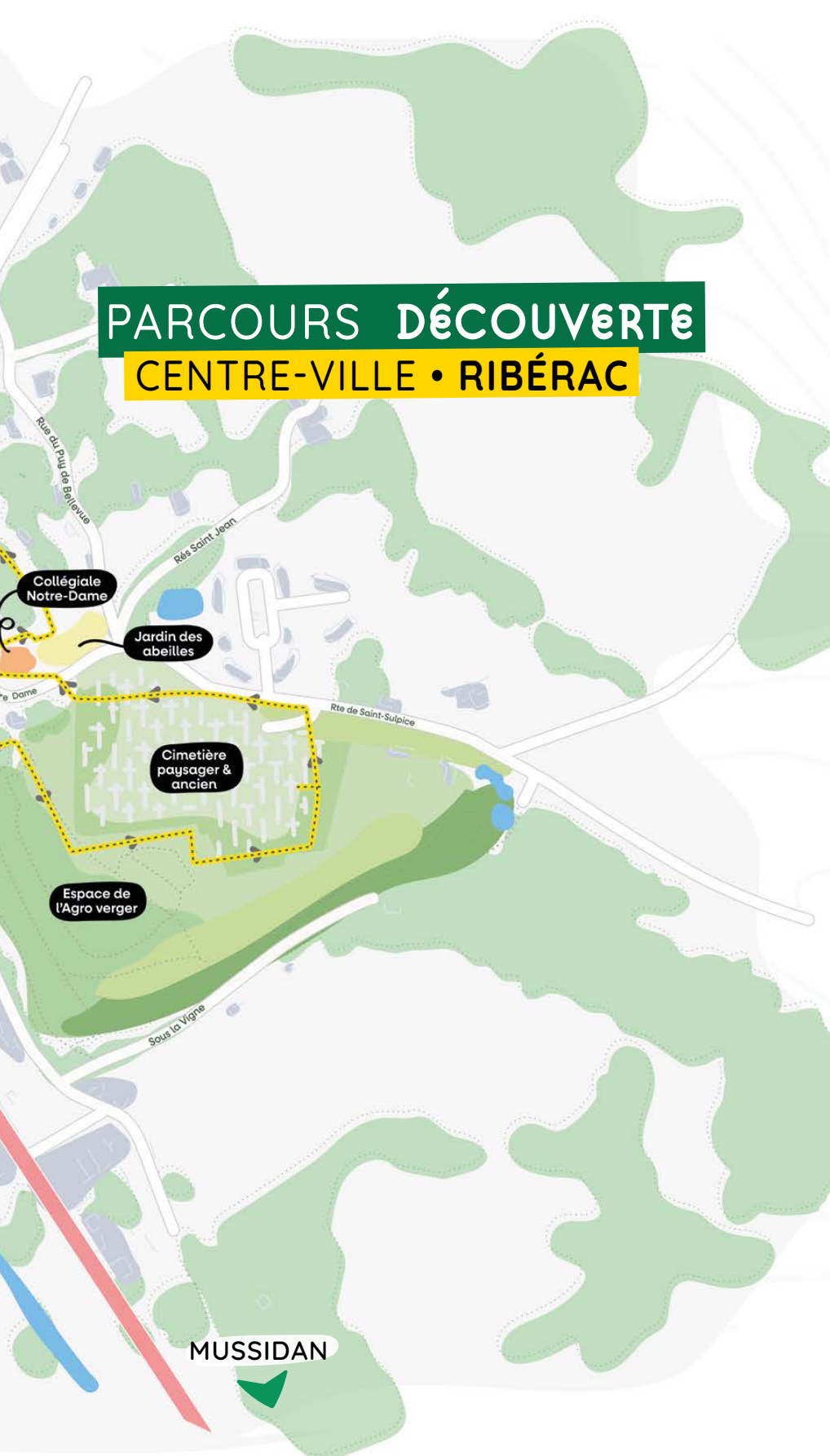
- **Présence de zones dédiées à des actions** pédagogiques ou participatives
- **Aménagements liés à la gestion** des ressources et aux économies d'énergie dans certaines infrastructures

Le dossier complet de candidature est accessible auprès de la commune ou ICI :



PARCOURS DÉCOUVERTE

CENTRE-VILLE • RIBÉRAC



Lors de la visite, un parcours a permis de présenter différents espaces communaux représentatifs des aménagements, comprenant notamment des zones végétalisées et des éléments du patrimoine local.



DÉMARCHE VOLONTAIRE CITOYENNE « RAMASSAGE DES DÉCHETS »

Le 12 déc. la Ville a remis à M. Cyril R. un diplôme de citoyen engagé pour récompenser son initiative.

« Depuis plus de deux ans et demi, M. Cyril R. est accueilli au Foyer de vie de la Résidence du Val de Dronne. Il se distingue par un engagement volontaire en faveur de la propreté de la commune.

Très sensible au respect de l'environnement, il ne supporte pas de voir des déchets abandonnés dans les rues et a spontanément souhaité agir pour y remédier.

Afin que cette démarche puisse se dérouler dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité, M. R. s'est équipé d'une pince ramasse déchets, de gants et de sacs poubelle.

Grâce à ce matériel, celui-ci collecte les débris qu'il rencontre lorsqu'il sillonne régulièrement la ville.

Son action, entièrement bénévole, mérite d'être saluée. Elle reflète un vrai sens du civisme et une volonté sincère de contribuer au bien-être de tous les habitants.

C'est un bel exemple d'engagement citoyen qui mérite d'être mis à l'honneur dans la commune. »

APEI Périgueux - Foyer de Vie de la Résidence du Val de Dronne

Label API Cité 3 abeilles

Démarche exemplaire - 2025



DES DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES RECONNUES

Depuis plusieurs années, la Ville de Ribérac met en œuvre différentes actions en faveur de l'environnement : signature de la charte « zéro herbicide » en 2011, gestion différenciée des espaces verts, création d'un verger pédagogique en 2017 puis d'un agro-verger en 2023. En novembre 2025, ces initiatives ont conduit à l'obtention de la **3^{ème} fleur du label Villes et Villages Fleuris**. La commune a également engagé dès 2016 une démarche pour obtenir le **label API Cité**. Une première abeille a été attribuée en 2017, une deuxième en 2024 et, en 2025, la distinction **3 abeilles - "Démarche exemplaire"** a récompensé ces actions.

En 2025, le Département de la Dordogne a également mis en avant l'initiative du **Jardin des Abeilles**, un site dédié à la sensibilisation autour des pollinisateurs.

LE JARDIN DES ABEILLES : UN ESPACE PÉDAGOGIQUE DÉDIÉ AUX POLLINISATEURS

Créé en 2015, le **rucher urbain** « Le Jardin des Abeilles » accueille quatre ruches, dont une ruche vitrée destinée à l'observation du fonctionnement interne d'une colonie. Un local attenant propose des panneaux pédagogiques sur le rôle des pollinisateurs, l'impact des pesticides et les pratiques favorisant la biodiversité.

Trois ruches naturelles supplémentaires sont installées en bas du coteau de l'agro-verger. Parallèlement, des campagnes de lutte contre le frelon asiatique sont menées, comprenant l'installation de pièges et l'intervention rapide en cas de découverte de nids.



SENSIBILISER ET INFORMER LES PUBLICS

Plusieurs actions de sensibilisation sont régulièrement proposées : affichages dans les lieux publics, réunions organisées avec des associations spécialisées telles qu'APIDOR, ou journées d'information en partenariat avec Mille et Une Abeilles. Des **séances pédagogiques** à destination des scolaires sont aussi proposées par l'équipe espaces verts de la commune, mêlant **sessions théoriques en classe et visites commentées sur site**.

Ces actions visent à informer les habitants sur l'importance des pollinisateurs et sur les gestes permettant de préserver les écosystèmes locaux.





LA DÉMARCHE « ZÉRO PHYTO »,

engagée en 2011, s'accompagne également d'initiatives destinées à favoriser la biodiversité :

- **Création d'hôtels à insectes,**
- **Fauchage tardif** avec signalétique explicative,
- **Modernisation progressive de l'éclairage public** (installation de LED, extinction partielle en périphérie, réduction de l'intensité lumineuse en centre-ville dès 22h30 pour limiter les impacts sur la faune nocturne).

FAUCHE TARDIVE



UN MIEL LOCAL AU SERVICE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Chaque année, le miel produit par les ruches est récolté par les services municipaux. **La production a atteint 80 kg en 2024 et 31 kg en 2025.** Il est ensuite transmis à la cuisine centrale, où il est intégré à la préparation des repas destinés aux élèves des écoles de la commune. Une belle manière de boucler la boucle, en mêlant écologie, pédagogie... et gourmandise.

Lorsque les quantités le permettent, des pots de miel sont également remis aux nouveaux arrivants et à certaines délégations scolaires étrangères, contribuant à la diffusion d'informations sur le rôle des pollinisateurs et les actions menées sur le territoire.



Meringues au miel réalisées par la cuisine centrale



- SPORT -

Label Ville Active et Sportive 1 laurier - renouvellement 2025

Créé en 2017 par le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS), le label « Ville Active et Sportive » distingue les communes qui développent des initiatives et des actions favorisant les activités physiques accessibles au plus grand nombre. Il valorise les démarches qui encouragent la pratique sportive tout au long de la vie et qui soutiennent les acteurs du sport sur les territoires.

Les collectivités locales jouent un rôle central dans l'organisation du sport en France, tant par leurs investissements que par les aménagements et dispositifs qu'elles mettent à disposition des habitants. Leur action contribue également à la promotion de la santé, de la mobilité active et du bien-être.

En 2022, la Ville de Ribérac a obtenu le label « Active et sportive – 1 laurier », en reconnaissance de la diversité des activités proposées et des initiatives menées en faveur de l'accès au sport. Une démarche de renouvellement du label a été engagée afin de poursuivre cette dynamique.

La commune accompagne les associations sportives au moyen de subventions attribuées selon des critères établis et assure l'entretien des équipements grâce aux services municipaux. Les coûts de fonctionnement liés aux infrastructures (fluides, maintenance, etc.) sont également pris en charge. Par ailleurs, une aide de la Ville à la pratique sportive d'un montant de 20 € par licence est proposée depuis plusieurs années pour les jeunes ribéracois de - de 18 ans.

DES ÉQUIPEMENTS NOMBREUX ET UN ACCÈS AU SPORT FACILITÉ

Le projet de réhabilitation du gymnase municipal en complexe sportif, dont la livraison est prévue au printemps 2026, permettra de proposer



des installations modernisées adaptées aux besoins des associations et des établissements scolaires. L'offre sportive locale est complétée par des structures privées, notamment des salles de sport dont une dédiée au CrossFit. Le pôle santé dispose également d'un espace sportif proposant des activités telles que l'aquagym, l'aqua fitness ou l'aqua bike.

En extérieur, une voie douce aménagée dans les espaces publics favorise les déplacements actifs et la pratique sportive en plein air.

Le sport contribue au bien-être des habitants, notamment des seniors, en participant au maintien de l'autonomie et à la prévention santé.

DONNÉES SPORTIVES LOCALES

- **33 infrastructures sportives, dont 19 appartenant à la commune** : courts de tennis, terrains de football et de rugby, piste de padel, salle polyvalente, terrains de pétanque, parcours sportifs, piste d'aérodrome, site d'aéromodélisme...
- **16 associations sportives**, regroupant 867 licenciés.
- **Événements organisés ou accueillis** : marches, parcours VTT, tournoi de tennis de table, animations sportives pour Octobre Rose, ville d'accueil du Tour du Limousin en 2022, passage du Tour de France en 2023,

exposition « Au bonheur du Tour » de Jean-Michel Linfort, conférence sur l'histoire du Tour de France, Salon du livre sportif, Pâques en Périgord 2025...



La dynamique sportive présente sur le territoire témoigne de l'engagement collectif des acteurs locaux, des associations et des services municipaux pour favoriser l'activité physique et le bien-être de toutes et de tous. Le label « Active et Sportive – 1 laurier » met en lumière les actions menées en faveur du sport au quotidien et souligne la diversité des pratiques accessibles à Ribérac. Cette reconnaissance s'inscrit dans une volonté partagée de poursuivre le développement d'une offre sportive ouverte, inclusive et adaptée aux besoins des habitants.



RIBÉRAC : une étude stratégique pour imaginer le centre-ville de demain

La Ville de Ribérac a engagé une réflexion globale sur l'avenir du centre-ville

En septembre 2024, le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a été missionné pour réaliser une étude stratégique de bourg : outil essentiel pour orienter le projet de revitalisation. Cette étude permet d'avoir une **vision d'ensemble du centre-ville, comprendre les enjeux et proposer des pistes d'aménagement cohérentes à l'échelle du territoire**. C'est un outil de dialogue, de concertation et d'aide à la décision qui permet de nourrir la réflexion des acteurs du territoire (porteurs de projets, bailleurs, promoteurs, commerçants et élus). Ce travail s'inscrit dans la **démarche PVD*** engagée par la commune. L'étude est financée par la CCPR.

Le 13 novembre 2024, le CAUE a organisé des « balades urbaines » dans l'objectif de recueillir les observations, les ressentis et les propositions des habitants et usagers du centre-ville. Pour cela, la Ville a sollicité un public/panel varié et représentatif : élus, commerçants, membres d'associations, habitants, assistants maternels, membre de la RPA, office de tourisme, etc. Les échanges ont permis de nourrir l'étude.

En juin 2025, l'équipe a présenté le diagnostic réalisé et en novembre, une restitution de l'étude avec deux propositions d'aménagement.

— DES PROPOSITIONS MULTIPLES

Les scénarios abordent l'ensemble des thématiques en lien avec la revitalisation du centre-bourg : l'aménagement des espaces publics, le réinvestissement des bâtis vacants, les équipements, les circulations et la valorisation de l'identité ribéracoise.

L'objectif est d'ouvrir le champ des possibles et de guider les futurs aménagements à l'horizon de 10 à 15 ans.

Certaines interventions peuvent être mises en œuvre très rapidement et d'autres à très long terme.

— DEUX SCÉNARIOS AUX PARTIS PRIS DISTINCTS...

Deux scénarios d'aménagement du bourg aux partis pris bien distincts sont proposés. Ils offrent ainsi un large panel de possibilités d'aménagement de l'espace public.

PVD* : Petite Ville de Demain





LE SCÉNARIO 1 « RENFORCER LA TRAVERSE HISTORIQUE »

s'organise autour de l'axe rue du 26 mars 1944 / rue Jean Moulin, sur le principe d'une circulation « en baïonnette » : la circulation automobile est descendante sur la rue du 26 mars 1944 (Nord/Sud) et montante sur la rue Jean Moulin (Sud/Nord). Les flux se répartissent ensuite sur les rues Pierre Serbat et des Mobiles de Coulmiers via la place du Général de Gaulle. Celle-ci est donc reconfigurée dans l'axe de l'avenue de Verdun où l'Office de Tourisme devient central entre les places Léonardon et du Général de Gaulle, toutes deux apaisées avec une emprise de la voiture limitée. Du stationnement est maintenu place Nationale, mais son passage en sens unique permet de lui redonner son caractère central en redonnant de l'espace aux piétons et aux pas-de-porte commerciaux.



LE SCÉNARIO 2 "TISSE DES CONNEXIONS DEPUIS LE RIBÉLAGUET"

visé à renforcer le rôle du Ribéraguet en tant que colonne vertébrale de l'armature urbaine. La mise en valeur de cet axe naturel permet d'irriguer le bourg du Nord au Sud tout en créant des connexions transversales vers les coteaux. La circulation automobile est scindée en flux : les rues Jean Moulin et du 26 mars 1944 accueillent le flux Sud/Nord, tandis que le boulevard François Mitterrand et la rue des Mobiles de Coulmiers supportent les circulations Nord/Sud. Les places Joseph Débonnière et du Général de Gaulle sont unifiées pour créer une continuité avec le jardin public, le Ribéraguet étant le fil conducteur.

... MAIS HYBRIDABLES

Les deux philosophies exprimées dans les scénarios sont distinctes, avec des concepts différents mais ne s'opposent pas pour autant. Les propositions peuvent être combinées pour donner lieu à un scénario hybride.

PROPOSITIONS COMMUNES AUX 2 SCÉNARIOS LES ENTRÉES DE BOURG

OBJECTIFS :

- Identifier et embellir les entrées de bourg
- Favoriser la cohabitation des différents modes de circulation

ENTRÉE NORD

- Cheminement piéton unilatéral (busage du fossé ou recalibrage de la voirie)
- Désimperméabilisation et plantation d'arbres et d'arbustes pour valoriser l'entrée de ville et favoriser l'intégration des arrières de la zone commerciale
- Pré-verdissement du terrain communal afin d'intégrer les éventuelles futures constructions



ENTRÉE SUD

- Fosse de plantation généreuse (suite à l'acquisition lors de la vente d'une bande du terrain)
- Trottoirs rénovés sur toute la longueur pour une plus grande accessibilité
- Traitement paysagé des bandes enherbées
- Matérialisation d'une voie douce (piéton/vélo) continue via le chemin du Terrier (traitement perméable et stabilisé)

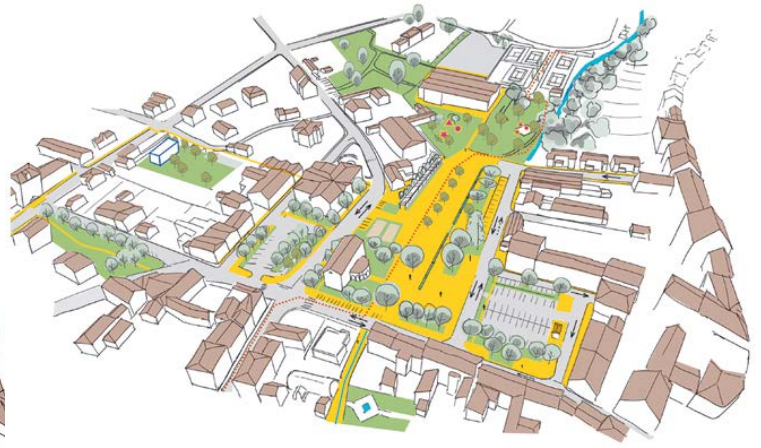
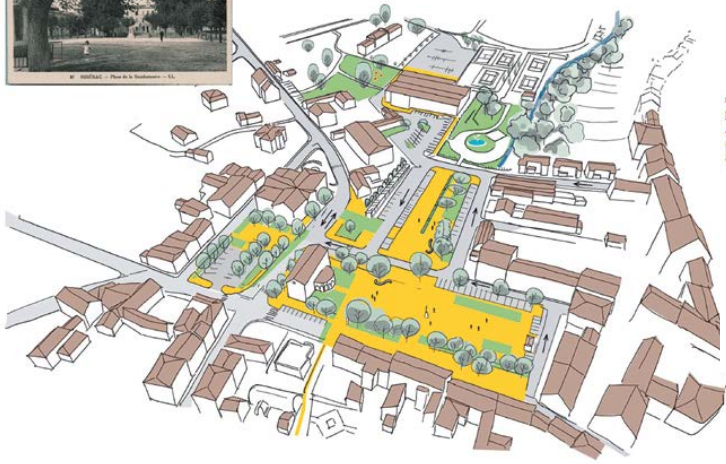
PRÉSENTATION DES OBJECTIFS PAR SECTEURS À ENJEUX :

1 De la Dronne à la ville

- Faciliter l'accès à la Dronne
- Investir les locaux vacants
- Articuler les différents modes de circulation

La plaine des sports

- Multiplier les connexions vers la plaine des sports
- Apaiser et embellir la rue du 26 mars 1944
- Articuler les différents modes de circulation



Le triptyque de places

(pl. Léonardon, pl. de Gaulle et pl. J. Débonnière)

- Place du Général de Gaulle unifiée selon un axe transversal Est/Ouest
- Stationnement privilégié sur la pl. J. Débonnière

Place historique

(pl. Léonardon, pl. de Gaulle et pl. J. Débonnière)

- Unifier la pl. Nationale et la pl. de la Liberté pour en faire une place centrale du centre-bourg
- Recalibrer la voirie et retrouver un esprit ouvert
- Créer des espaces verts

Place historique

(pl. Léonardon, pl. de Gaulle et pl. J. Débonnière)

- Multiplier les usages et les appropriations
- Limiter l'emprise de la voiture
- Permettre aux commerces d'investir l'espace extérieur

Les faubourgs

- Créer des connexions transversales
- Retrouver le Ribéracuet
- Créer un lien direct entre les deux coteaux

La cité scolaire

- Regrouper les écoles à long terme
- Sécuriser les mobilités des élèves en proposant des alternatives à la rue Couleau
- Articuler les différents modes de circulation



Les faubourgs

- Créer un pôle enfance/jeunesse en cœur de bourg
- Connecter les quartiers

La cité scolaire

- Sécuriser le parcours des élèves
- Enrichir l'offre en équipements sportifs

2

De la Dronne à la ville

- Un réseau de parcs en bord du Ribéracuet
- Une traversée de mobilités douces et sécurisée
- Les berges de la Dronne rendues accessibles

La plaine des sports

- Conforter la traversée piétonne au fil de l'eau, sans discontinuité
- Aménager des traversées piétonnes d'Est en Ouest
- Recomposer le stationnement

Le triptyque de places

- Unifier la place dans l'axe du jardin public
- Réinvestir le fil d'eau sur la pl. J. Débonnière
- Modifier le sens de circulation pour apaiser les espaces tout en gardant une grande accessibilité

Cette étude stratégique marque une étape importante dans la compréhension et la projection de l'avenir du centre-ville de Ribérac. Les échanges menés avec les habitants, les acteurs locaux et l'ensemble des partenaires ont nourri une vision d'ensemble qui met en lumière les atouts du bourg, ses besoins et les leviers d'actions possibles. **Les deux scénarios proposés offrent désormais une base solide pour imaginer un centre-ville plus lisible, plus accessible et mieux connecté à ses espaces naturels comme à ses quartiers.** Ils ne constituent pas des choix figés mais un cadre de réflexion permettant d'envisager, étape après étape, les aménagements à engager dans les années à venir. La poursuite de ce travail collectif contribuera à guider les décisions futures, au service d'un centre-bourg accueillant, vivant et adapté aux usages de toutes et tous.

Le **CAUE** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Dordogne) a, parmi ses différentes missions, celle d'accompagner les collectivités dans leur projet de revitalisation de centre-bourg. Notre équipe pluridisciplinaire - paysagiste, architecte et urbaniste - s'est engagée pendant près d'un an à Ribérac afin d'étudier toutes les spécificités du bourg et de proposer des scénarios d'aménagements à un horizon de 10 à 15 ans. La diversité des équipements, la multiplicité des espaces publics, le patrimoine bâti et arboré, les besoins en matière de mobilité douce sont autant de sujets qui ont fait l'objet de propositions variées, que notre équipe espère voir un jour réalisées ! **L'équipe du CAUE**

- ÉCONOMIE -

Ça bouge à Ribérac !



ASSURANCE GAN ASSURANCES

Changement de gestionnaire pour cette agence. Gaëtan Lamothe a succédé à M. Gravière.

📍 49 rue du 26 Mars 1944
☎ 05 53 90 26 67



HABILLEMENT FRINGUEZ'MOI

Valérie a ouvert son magasin de vêtements, chaussures et accessoires le 05 décembre en centre-ville. Elle vous accueille du mardi au samedi de 10h à 19h sans interruption.

📍 11 place nationale
☎ 06 89 70 81 46



ASSURANCE GENERALI

Changement de gestionnaire pour cette agence ; la Sarl Galant-Laronze a pris la suite de M. Arnoux. Eva et Gwendoline vous accueillent du lundi au vendredi.

📍 39 place nationale
☎ 05 53 90 16 73 / 06 08 18 98 93



TOILETTAGE PET'S COCOON

Depuis le 15 décembre, Florence prend soin de vos chiens et chats dans ce nouveau salon en centre-ville du lundi au vendredi, sur RDV.

📍 45 rue du 26 mars 1944
✉ petscocoon.24@gmail.com
☎ 06 72 73 97 74



ASSURANCE ALLIANZ J. LEGRAND & L. MARTY

Depuis le 15 novembre, l'agence a déménagé de la rue du 26 mars 1944 à la place nationale.

📍 9 place nationale
☎ 05 53 90 02 95



IMMOBILIER SAS APG



Ouverture d'un nouveau bureau à Ribérac de la société APG Diagnostics immobiliers et RE 2020. Emilie et toute l'équipe sont ravis de vous accueillir sur la commune, pour renforcer la proximité, la réactivité et la qualité de l'accompagnement des administrés.

📍 19 rue André Cheminade
☎ 05 53 92 41 45
✉ riberac@apgdiag.com



SANTÉ CHIRURGIEN-DENTISTE

Le docteur Anna Karimova a ouvert son cabinet au Pôle santé de Ribérac, depuis le 12 janvier. Cette installation fait suite à la signature de la convention passée avec la Ville de Ribérac pour l'aide à l'installation de professionnels de la santé.

📍 Pôle Santé, 30 Av. de la Rigaudie
☎ Prise de RDV : 05 53 90 55 59
✉ cabinetdentaire.akari@gmail.com

ENFANCE MICRO-CRÈCHE « LA CABANE DES TOUT-PETITS »

Un nouveau service sera proposé, à partir du 1^{er} avril, par Ludivine, fondatrice et gestionnaire, aux parents ribéracois avec l'ouverture d'une micro-crèche. Douze enfants pourront être accueillis. Un jardin extérieur sécurisé et partiellement abrité offrira un espace de jeux supplémentaire. Pré-inscription possible.

+ d'info : lacabanedestoutpetits.com
📍 41 route du Vallon
☎ 06 66 81 54 45

- POLITIQUE -

Élections municipales et communautaires 2026

DATES DU SCRUTIN

1^{ER} TOUR

DIMANCHE 15 MARS 2026

2^{ÈME} TOUR

DIMANCHE 22 MARS 2026

A Ribérac, le vote se déroulera à **l'espace André Malraux de 8h00 à 18h00**. La population française des 34 875 communes sera appelée à élire les conseillères et conseillers municipaux et les conseillères et conseillers communautaires **pour un mandat de six ans**. À Ribérac, **environ 2 750 électrices et électeurs** pourront se rendre aux bureaux de vote.

MODALITÉS DE VOTE

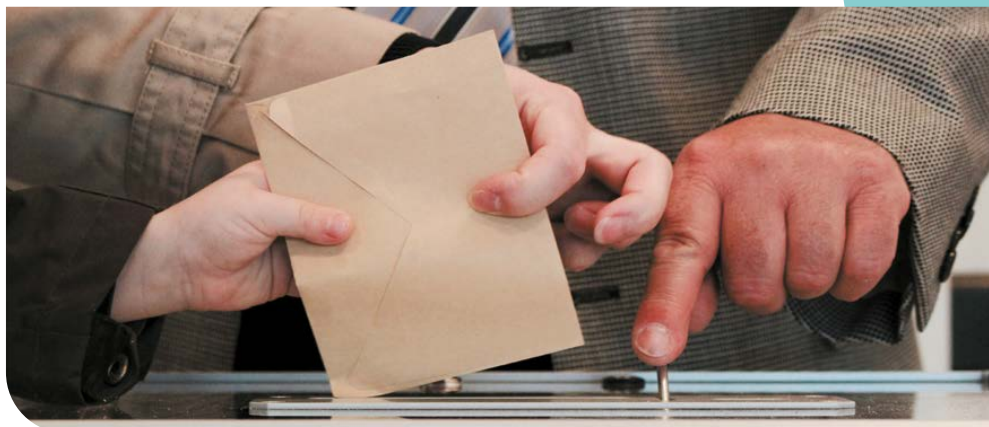
Pour voter, il faut présenter :

- **une pièce d'identité** (obligatoire),
- **la carte électorale** (facultative mais recommandée).

CONDITIONS POUR VOTER

Les élections municipales se déroulent au **suffrage universel direct**.
Peuvent voter :

- **les personnes de nationalité française**, majeures et inscrites sur la liste électorale de leur commune ;
- **les ressortissants · es de l'Union européenne**, majeurs, inscrits sur la liste électorale complémentaire.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

L'inscription peut se faire tout au long de l'année. Cependant, pour participer à ce scrutin, la Loi a fixé les dates suivantes :

- **Inscriptions en ligne :** jusqu'au 4 février 2026
- **Inscriptions en mairie :** jusqu'au 6 février 2026

Il est conseillé de signaler à la mairie tout changement d'adresse, y compris en cas de déménagement à l'intérieur de la commune.

VOTE PAR PROCURATION

Une électrice ou un électeur qui ne peut pas se déplacer le jour du vote peut établir une **procuration** afin qu'une autre personne (le mandataire) vote en son nom. Conformément à l'article L.72 du Code électoral (modifié au 1^{er} janvier 2022), **la ou le mandataire n'a pas besoin d'être inscrit dans la même commune que le mandant**. Le mandataire doit toutefois voter **dans le bureau de vote du mandant**, être inscrit sur une liste électorale et ne pas détenir plus d'une procuration selon les règles en vigueur.

La procuration peut être établie : au commissariat, à la brigade de gendarmerie, au tribunal judiciaire ou d'instance, ou en ligne via la plateforme dédiée : www.maprocuration.gouv.fr

LISTES DE CANDIDATS ET BULLETIN DE VOTE

Les électeurs votent pour une **liste complète de conseillers municipaux et de conseillers communautaires**, sur un même bulletin.

Le panachage n'est pas autorisé : il n'est pas possible d'ajouter ou de supprimer des noms. Toute modification du bulletin entraîne sa nullité.

COMPOSITION DES ASSEMBLÉES

CONSEIL MUNICIPAL : Pour les communes de 3 500 à 4 999 habitants · es, le conseil municipal comprend **27 conseillères et conseillers**, dans le respect de la parité.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE : Pour la **Communauté de Communes du Périgord Ribéracois**, 60 sièges sont répartis entre les communes, **dont 10 pour Ribérac**.

ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS-ES

Après le scrutin, les **conseillères et conseillers municipaux se réunissent pour élire le ou la maire et les adjoints-es**. Conformément à l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales, cette première réunion doit se tenir **dans la semaine qui suit les résultats du scrutin**.



MODE DE SCRUTIN

Le scrutin se déroule en 2 tours

1^{ER} TOUR

Si une liste obtient la **majorité absolue** des suffrages exprimés, elle reçoit la moitié des sièges. Les autres sièges sont répartis à la proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages.

2^{ÈME} TOUR

Organisé uniquement **si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue** au premier tour. Peuvent se maintenir les listes ayant obtenu **au moins 10 %** des suffrages exprimés. Des fusions sont possibles entre listes ayant obtenu au moins 5 %.

RÔLE DES ÉLUS-ES MUNICIPAUX

Les conseillers municipaux participent et prennent des décisions relatives à la gestion et au développement du territoire tels

- **l'entretien et l'aménagement** des espaces publics,
- **les bâtiments municipaux**,
- **les équipements** sportifs ou culturels,
- **le développement** économique local,
- **l'action culturelle**,
- **la protection** environnementale,
- **le soutien** au tissu associatif et l'animation du cadre de vie...

Certaines compétences sont exercées à l'échelle intercommunale.

RÔLE DU MAIRE

Le maire est à la fois le **chef de l'exécutif communal** et le **représentant de l'État sur le territoire** de la commune. À ce titre, il :

- prépare et exécute les décisions du conseil municipal,
- supervise les services municipaux,
- veille à la sécurité, à la salubrité et à la tranquillité publique,
- célèbre les mariages, exerce les fonctions d'officier d'état civil,
- participe à l'organisation des élections.

Le maire est donc au cœur de la vie locale, garant de l'intérêt général et du bon fonctionnement de la collectivité.

ÉLUS COMMUNAUTAIRES ET INTERCOMMUNALITÉ

La Communauté de Communes du Périgord Ribéracois regroupe **44 communes**.

Elle exerce des compétences définies par la loi, notamment :

- aménagement de l'espace,
- développement économique,
- gestion des déchets,
- gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations,
- accueil des gens du voyage.

D'autres compétences peuvent être assumées de manière optionnelle ou facultative.

CADRE DÉMOCRATIQUE LOCAL

Les élections municipales permettent de désigner les **représentants chargés d'assumer les responsabilités communales pour la durée du mandat**. Le fonctionnement des institutions locales repose sur les décisions prises par les organes élus, au service du territoire et de ses habitantes et habitants.



Testez vos connaissances en 10 questions !
RDV ici (en bas de la page web)



VOTE BLANC, VOTE NUL QUELLE DIFFÉRENCE ?

VOTE BLANC



enveloppe vide



bulletin vierge dans l'enveloppe

VOTE NUL



un bulletin sans l'enveloppe



un bulletin non réglementaire, annoté, déchiré, nom rayé/raturé...



Majorité

En raison des élections municipales de mars prochain et parce que les propos tenus dans l'espace des conseillers municipaux prévu par l'article L 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales ne doivent pas répondre à des fins de propagande électorale et par souci de neutralité du magazine municipal « Vivre à Ribérac », les élus de la majorité ont décidé de renoncer à leur tribune.

Oppositions

En application de la loi « démocratie et proximité » du 27 février 2002, cette rubrique est consacrée à l'expression de l'opposition du conseil municipal. Les contenus transmis sont sous la responsabilité de leurs auteurs et publiés sans modification.

Les 15 et 22 mars, vous ferez un choix déterminant. Tournez la page des clivages politiques qui font tant de mal à notre commune. Ne transposons pas à Ribérac la situation nationale !

Gérer une commune, ce n'est pas tout politiser. C'est travailler pendant 6 ans à de meilleures conditions de vie pour vous et vos enfants. Avec une ville attentive à tous, jeunes et personnes âgées, actifs et retraités. C'est pourquoi nous ouvrons notre liste à des personnes de sensibilités différentes mais partageant une même conviction. Se mettre, sans cumul de mandats, non au service d'un parti mais de Ribérac.

Gérer une commune c'est agir au service de tous, en ne rejetant personne. Nous le ferons avec des élus qui vous entendront, avec les conseils de quartier, une proximité et un vrai dialogue. A l'image de ce que nous faisons depuis 6 ans, en allant au-devant de vous, en organisant des réunions publiques, en vous informant par La Voix du Ribéracois.

Gérer une commune, c'est enfin proposer l'enthousiasme et les compétences d'une nouvelle équipe pour retrouver l'agrément et l'attractivité de notre commune avec des choix réalistes en investissement, une maîtrise réelle des dépenses et le refus de toute augmentation d'impôts.

Avec vous, réveillons Ribérac.

Philippe Chotard, Amandine Chevalier et Philippe Rallion. Groupe Agir pour Ribérac.

Franck, Olivier et Christophe ont essayé durant leurs mandats de défendre les projets pour lesquels vous aviez voté. Durant notre mandat nous avons découvert des convergences de point de vue sur notre rôle d'opposant et sur l'idée que nous nous faisons de l'avenir de Ribérac, Olivier et Christophe ont décidé de rejoindre la future liste de Philippe Chotard.

Nous avons découvert également le mode de fonctionnement de la majorité et notamment du maire qui n'a aucun scrupule à mentir sur nos votes en conseil et sur nos interventions que nous avons toujours essayé d'être constructif dans notre façon d'aborder notre rôle. Demain un choix crucial va se présenter à vous reconduire cette majorité ou bien mettre un terme à tout cela pour redécouvrir une façon consensuelle de définir les projets pour Ribérac. Pour 2026, nous vous souhaitons pour vous et vos proches de passer des moments agréables.

Fidèles à nos convictions, nous avons à cœur de défendre les projets pour lesquels vous nous avez élus. Franck Mercier – Christophe Gontier – Olivier Buisson Continuons ensemble pour Ribérac.

RIBÉRAC

CINÉMA MAX LINDER

29 JANVIER AU 30 AVRIL 2026

RÉTRO

JEAN-PIERRE MOCKY

TOUS LES JEUDIS À 18H*

- | | |
|-------|--------------------------------------|
| 29/01 | LES DRAGUEURS |
| 05/02 | UN DRÔLE DE PAROISSIEN |
| 12/02 | LA CITÉ DE L'INDICIBLE PEUR |
| 19/02 | LES COMPAGNONS DE LA MARGUERITE |
| 26/02 | LA GRANDE LESSIVE (!) |
| 05/03 | SOLO |
| 12/03 | L'ALBATROS |
| 19/03 | UN LINCEUL N'A PAS DE POCHE |
| 26/03 | L'IBIS ROUGE |
| 02/04 | LE TÉMOIN |
| 16/04 | Y A-T'IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? |
| 23/04 | À MORT L'ARBITRE ! |
| 30/04 | LE MIRACULÉ |

*CHAQUE FILM EST PRÉSENTÉ ET SUIVI D'UN ÉCHANGE AVEC LE PUBLIC - 5,50 € LA SÉANCE

Conception : Cyril Lanterne - Ville de Ribérac / 2025

